

CONCOURS PREPARATEUR EN PHARMACIE

Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales

Posté par: formations-concours

Publiée le : 15/9/2008 9:12:07

Missions : Le **préparateur en pharmacie** est un professionnel qui concourt, sous la responsabilité du pharmacien, à la bonne dispensation du médicament et des produits de santé.

En officine, il prépare les prescription médicales, réalise certaines préparations et gère les stocks de médicaments. Il a aussi une fonction commerciale auprès de la clientèle.

En milieu hospitalier, le préparateur délivre les médicaments aux différents services et non directement aux malades. Il est aussi chargé des achats et des préparations.

Il peut aussi exercer dans l'industrie pharmaceutique, dans ce cas, il assure le contrôle des matières premières et encadre les équipes de travail.

BP PREPARATEUR EN PHARMACIE Qualités requises Discrétion, bonne présentation

Bon niveau de culture et de langage

Sens de l'organisation

Autonomie et sens pratique

Niveau requis : Être titulaire d'un

Baccalauréat général ou professionnel

ou être titulaire du BEP sanitaire sociale

Le secteur professionnel : Pharmacie

d'officine

Pharmacie hospitalière

Le devenir professionnel :

Préparateur en pharmacie

dans une officine

Après concours, préparateur en pharmacie dans une pharmacie hospitalière

Caractéristiques du contrat :

Contrat de professionnalisation

Durée 2 ans

Nombre d'heures de formation : 800 h sur les 2 ans

Alternance des cours : 1 jour par semaine + 2 jours par semaine une fois par mois

Modalités d'examen :

Nature des épreuves :

Ponctuel

Matières enseignées :

épreuves scientifiques - chimie

- biologie, sciences appliquées

épreuves de technologies

- pharmacie galénique

épreuves pratiques :

- travaux pratiques de reconnaissance

- commentaire technique écrit

- travaux pratiques de préparation et de conditionnement de médicaments

- législation et gestion professionnelle

- français, ouverture sur le monde (si accès à partir d'un

BEP sanitaire et

social)